

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 15 JUIN 2012

L'an deux mil douze, le quinze juin, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

ETAIENT PRESENTS : MM. Roland MARTIN, Maire, Bernard HORNY, Daniel SIFFERT, Jean-Marc WEBER et Mme Marie-Odile FUGLER, Adjoint, Mmes Liliane GRUNEISEN, Sylvie PLAIN, Fabienne GARCETTE et Monique HEITZLER, Conseillères Municipales, MM. Bertrand MECHLER, Christophe SCHALLER et Daniel ROTHENFLUG, Conseillers Municipaux.

ABSENTS avec EXCUSE : MM. Michel HAENNIG et Vincent WERNER, Conseillers Municipaux.

ABSENT sans EXCUSE : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Martine REININGER, Secrétaire de Mairie.

M. Michel HAENNIG, Conseiller, a donné procuration de vote à M. Bertrand MECHLER, Conseiller.

M. Vincent WERNER, Conseiller, a donné procuration de vote à M. Daniel SIFFERT, Adjoint.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation des Procès-Verbaux des séances des 23/03/2012 et 10/04/2012
- 2/ Embauches saisonnières à l'atelier communal
- 3/ Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 4/ Acquisitions diverses (volets roulants logement N° 2 et mairie)
- 5/ Recrutement d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- 6/ Réaménagement du refuge du Sudel : travaux de mise en accessibilité du refuge
- 7/ Réhabilitation du logement du Presbytère : résultat de l'appel d'offres
- 8/ Acquisition d'un terrain

- 9/ Majoration des règles de constructibilité
- 10/ Acceptation de dons
- 11/ Ecoles : Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) écoles maternelle et élémentaire : horaires, transport et adhésion au syndicat de ramassage des élèves de Jungholtz, Rimbach et Rimbach-Zell
- 12/ Comptes-rendus des diverses commissions
- 13/ Comptes-rendus des délégués aux différents organismes extérieurs
- 14/ Compte-rendu des délégations au Maire
- 15/ Divers (informations diverses)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00 précises et salue bien cordialement l'assemblée.

Puis, il fait part des procurations suivantes :

- M. Michel Haennig à M. Bertrand Mechler
- M. Vincent Werner à M. Daniel Siffert

Il adresse ensuite ses remerciements et/ou félicitations :

- aux participants à l'opération "Haut-Rhin propre" le 31/03/2012,
- à la Société de musique « Espérance » pour l'excellent concert du 31/03/2012,
- à la Société de Musique "Espérance" pour la sérénade du 1^{er} mai,
- à l'Association « Les amis de l'orgue de Wuenheim » et à la Fondation du Patrimoine – délégation Alsace pour la remise des dons lors d'une réception le 05 mai,
- au Corps des Sapeurs-Pompiers pour l'aubade du 06 mai,
- aux anciens combattants et à la clique des sapeurs-pompiers pour leur participation à la cérémonie du 08 mai ainsi qu'à celles et ceux qui ont préparé le verre de l'amitié,
- aux participants à la plantation des massifs floraux et à l'opération « recyclé » dans le vignoble du 19 mai,
- aux organisateurs et aux généreux donateurs du don du sang du 22 mai,
- aux organisateurs et participants à la « journée des associations » le 28 mai,
- à M. le Curé Schwalbach, à la Fabrique de l'Eglise, aux membres du Conseil Municipal, aux bénévoles et à toutes les sociétés ayant organisé et participé à la Fête-Dieu le 10 juin,
- à tous les bénévoles, de près ou de loin, qui ont contribué au bon déroulement des activités de printemps « 4 pour 1 »,
- aux quêteurs et aux généreux donateurs de la collecte contre le cancer
- aux personnes ayant assuré du service lors des élections présidentielles et législatives en mai et juin 2012,

Il fait part ensuite des lettres et cartes de remerciements émanant de :

- M. et Mme Zumbiehl pour l'attention à l'occasion de leurs noces d'or,
- l'Ecole Alsacienne de chiens-guides d'aveugles, l'Association des Paralysés de France, l'Apalib et la Prévention Routière pour la subvention communale 2012,

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour de la présente séance, à savoir : « Ecoles :

regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des écoles maternelle et élémentaire : horaires, transport et adhésion au Syndicat de ramassage des élèves de Jungholtz, Rimbach et Rimbach-Zell ». Accord unanime du Conseil Municipal.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

1° / POINT: APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 23/03/2012 ET 10/04/2012 :

Les Procès-Verbaux des séances des 23/03/2012 et 10/04/2012 sont approuvés à l'unanimité.

2° / POINT : EMBAUCHES SAISONNIERES A L'ATELIER COMMUNAL :

A l'instar des années précédentes, afin d'assurer la continuité du service durant la période estivale et de procéder à des travaux d'entretien et d'embellissement, le recrutement de personnel saisonnier est envisagé.

C'est ainsi qu'il est proposé d'embaucher trois jeunes pour une période de trois semaines (1^{ère} période) et de quatre semaines (2^{ème} et 3^{ème} périodes).

En réponse à l'offre de la mairie, six candidatures ont été déposées. Ont été retenus, après un désistement, un entretien et un tirage au sort :

- Alexis Gasperment : du 18/06/2012 au 06/07/2012 inclus,
- Jérémy Schweighoffer : du 09/07/2012 au 03/08/2012 inclus,
- Maeva Marty : du 06/08/2012 au 31/08/2012 inclus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide le recrutement des 3 jeunes ci-dessus, pour faire face à un besoin saisonnier, en application des dispositions de l'article 3 – alinéa 2, de la loi statutaire N° 84-53 du 26 janvier 1984,
- décide que leur durée hebdomadaire de travail est fixée à 35 heures,
- décide que leur rémunération est fixée par référence à un indice de la grille de rémunération de la Fonction Publique Territoriale, soit l'indice brut 302, indice majoré 297 du 1^{er} échelon de l'échelle 3,
- les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2012, article 6413.

3° / POINT : RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE :

Pour faire face au versement de diverses subventions (département, ...) restant en attente et des aléas budgétaires, il est proposé de renouveler la ligne de trésorerie.

Deux établissements bancaires font les propositions suivantes :

- Caisse d'Épargne d'Alsace :
- 100.000 € au taux révisable indexé Euribor 3 Mois + marge de 2,62 %
Frais de dossier et commissions annexes : 300 €

- Caisse Fédérale de Crédit Mutuel :
- 100.000 € au taux Euribor 3 mois + marge de 1,50point
Commission d'engagement : 0,20 % du montant autorisé avec un montant minimum forfaitaire de 150 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide le renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 100.000 €,
- retient et approuve l'offre de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel au taux Euribor 3 mois + marge de 1,50 point.

A préciser que M. le Maire, salarié du Crédit Mutuel et M. Weber, Adjoint au Maire, Président du Conseil de surveillance de la caisse de crédit mutuel du Grand'Ballon n'ont pas participé au vote.

4° / POINT : ACQUISITIONS DIVERSES :

A/ ACQUISITION DE 2 VOLETS ROULANTS POUR LE LOGEMENT COMMUNAL N° 2 :

L'acquisition de 2 volets roulants pour le logement N° 2 (façade nord) est prévue au budget primitif 2012 – M 14.

Un devis est en notre possession et émane de :

- Unafarm d'Aspach pour un montant de 1.000,00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide l'acquisition de volets roulants pour le logement communal N° 2,
- retient et approuve le devis d'Unafarm d'Aspach pour un montant de 1.000,00 € TTC,
- les crédits sont prévus au budget primitif 2012, article 21318.

B/ ACQUISITION DE 2 VOLETS ROULANTS POUR LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

La façade « Ouest » de la mairie est sujette aux intempéries et aux infiltrations d'eau lors de fortes pluies. Pour remédier à ce problème et sécuriser également cette façade, il est préconisé d'équiper les deux fenêtres en question de volets roulants.

Un devis est en notre possession et émane de :

- Unafarm d'Aspach pour un montant de 1.170,00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide l'acquisition de 3 volets roulants pour la mairie (façade Ouest),
- retient et approuve le devis d'Unaferm d'Aspach pour un montant de 1.170,00 € TTC,
- les crédits sont prévus au budget primitif 2012, article 21318.

5° / POINT : RECRUTEMENT D'UN AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES (A.T.S.E.M.) :

Mme Frédérique Valette a demandé une mise en disponibilité pour convenances personnelles à compter du 01/09/2012 pour une durée d'un an. De ce fait le recrutement d'un nouvel Agent s'impose pour la prochaine rentrée scolaire.

La procédure de recrutement a été lancée par le biais du Centre de Gestion du Haut-Rhin. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 20/06/2012. Le Centre de Gestion du Haut-Rhin a été chargé d'opérer une première sélection parmi les candidatures déposées.

La personne recrutée devra être titulaire du CAP de petite enfance et/ou lauréate du concours d'ATSEM.

Une commission composée du Maire, de Mme Fugler, Adjoint au Maire chargée des écoles, de Mme Garcette, représentante du Conseil Municipal (suite à un appel à volontaire), de la secrétaire de mairie et de la directrice de l'école maternelle recevra les candidates sélectionnées et est chargée de procéder au recrutement.

Le Conseil Municipal prend acte de la procédure de recrutement d'un nouvel agent territorial spécialisé des écoles maternelles et charge le Maire du suivi de cette embauche.

6° / POINT : MISE EN ACCESSIBILITE DU REFUGE DU SUDEL : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES :

Dans le cadre des travaux de réaménagement du refuge du Sudel avec, entre autres, mise en accessibilité du refuge aux personnes à mobilité réduite (PMR), un permis de construire a été obtenu en date du 29/09/2009 et une demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement (DGE) 2010 a été déposée à la Sous-Préfecture de Guebwiller. Une suite favorable a été obtenue par la notification de la Préfecture du Haut-Rhin du 23/06/2010 pour une subvention de 4.950 €.

Afin de ne pas perdre le bénéfice de la subvention « DGE » qui arrive à échéance le 23/06/2012, les travaux doivent être commandés avant cette date fatidique.

C'est ainsi que des offres ont été sollicitées dans le cadre d'une procédure adaptée et figurent dans le tableau ci-après :

N° des LOTS	TITRE DU LOT	DEVIS ENTREPRISES	PRIX H.T.
1	Gros-Oeuvre	SOGETRAB – Jungholtz SCHNEIDER – Merxheim	7.644,95 € 14.816,00 €

2	Charpente – Couverture Zinguerie	HUG – Cernay OK Toiture - Richwiller	6.037,48 € 6.565,59 €
3	Menuiserie extérieure bois	Ets MURA – Ranspach Ets BREISS – Sultz	2.570,00 3.681,00 €
4	Serrurerie	METAL CONCEPT – Hartmannswiller Ets EGLY - Guebwiller	1.542,00 € devis non parvenu

L'estimation initiale s'élève à 17.750,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide les travaux de mise en accessibilité du refuge du Sudel,
- retient et approuve les devis des entreprises suivantes pour un coût total de 17.794,43 € HT :

1	Gros-Oeuvre	SOGETRAB – Jungholtz	7.644,95 €
2	Charpente – Couverture Zinguerie	HUG – Cernay	6.037,48 €
3	Menuiserie extérieure bois	Ets MURA – Ranspach	2.570,00
4	Serrurerie	METAL CONCEPT – Hartmannswiller	1.542,00 €

- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2012, article 231318.

7° / POINT : REHABILITATION DU LOGEMENT DU PRESBTERE : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES :

Par délibération en date du 23/03/2012, les travaux de réhabilitation du logement du Presbytère ont été inscrits au Budget Primitif 2012.

C'est ainsi que des offres ont été sollicitées dans le cadre d'une procédure adaptée et figurent dans le tableau ci-après :

N° des LOTS	TITRE DU LOT	DEVIS ENTREPRISES	PRIX H.T.
1	Chauffage	Sommereisen LMC – Rouffach Esprit Chauffage – Oberhergheim	7.754,00 € 8.644,00 €
2	Sanitaire	Sommereisen LMC – Rouffach Esprit Chauffage Oberhergheim	3.995,49 € 4.550,00 €
3	Electricité	Sommereisen LMC – Rouffach Esprit Chauffage Oberhergheim	4.940,77 € 5.356,98 €
4	Plâtrerie	GH Plâtre – Jungholtz Plâtrerie Teixeira – Jungholtz Ets Renov Az-Teix – Raedersheim	6.733,18 € 7.460,81 € 7.242,49 €
5	Chape liquide	Technochape – Kingersheim Entreprise Matheis – Raedersheim	1.485,00 € 1.214,86 €
6	Carrelage	Forster – Berrwiller Alvarez – Sengern	2.552,45 € 2.922,25 €
7	Revêtement de sol PVC	Floribat – Soultz Alsasol – Bollwiller	2.354,63 € 1.398,19 €
8	Peinture	Gschwender – Sentheim Floribat – Soultz	4.807,54 € 4.694,85 €
9	Menuiserie intérieure (dont placard mural)	Ets Breiss – Soultz Ets Baumgratz – Wuenheim	2.570,00 € 4.757,00 €
10	Volets	Unaferm – Aspach Ferma Design – Cernay	2.897,20 € 3.878,50 €
11	Cuisine	Atlas – Kingersheim Noeppel DSG – Wuenheim	2.794,39 € 4.502,86 €

L'estimation initiale s'élève à 46.729,00 € H.T.

Le total des offres les moins disantes est de 41.545,38 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide les travaux de réhabilitation du logement du Presbytère,
- retient et approuve les devis des entreprises suivantes pour un coût total de 41.545,38 € HT :

N° des LOTS	TITRE DU LOT	DEVIS ENTREPRISES	PRIX H.T.
1	Chauffage	Sommereisen LMC – Rouffach	7.754,00 €
2	Sanitaire	Sommereisen LMC – Rouffach	3.995,49 €
3	Electricité	Sommereisen LMC – Rouffach	4.940,77 €
4	Plâtrerie	GH Plâtre – Jungholtz	6.733,18 €
5	Chape liquide	Entreprise Matheis – Raedersheim	1.214,86 €
6	Carrelage	Forster – Berrwiller	2.552,45 €
7	Revêtement de sol PVC	Alsasol – Bollwiller	1.398,19 €
8	Peinture	Floribat – Soultz	4.694,85 €
9	Menuiserie intérieure (dont placard mural)	Ets Breiss – Soultz	2.570,00 €
10	Volets	Unaferm – Aspach	2.897,20 €
11	Cuisine	Atlas – Kingersheim	2.794,39 €

- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2012, article 2132.

8° / POINT : ACQUISITION D'UN TERRAIN :

La commune de Wuenheim a l'opportunité d'acquérir un terrain sur lequel viennent d'être réalisés des travaux de collecte des eaux de ruissellement. Il s'agit du terrain cadastré section 2 – N° 137 d'une superficie de 348 m².

Le prix d'acquisition est de 170 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide l'acquisition de la parcelle N° 137 – section 2 d'une superficie de 348 m² pour un montant de 170 €,
- charge les services administratifs de la mairie de la rédaction de l'acte de vente,
- les crédits prévus au chapitre 21 sont suffisants.

9° / POINT : MAJORATION DES DROITS DE CONSTRUCTIBILITE :

La loi du 20 mars 2012 met en place un dispositif de majoration des droits à construire pour les constructions d'habitation. Pour l'application de ce dispositif, trois conditions s'appliquent :

- la commune doit être couverte par un POS ou un PLU
- la majoration ne concerne que les constructions d'habitation (agrandissement ou constructions neuves)
- elle est plafonnée à 30 %

Cette majoration de 30 % sera appliquée au plus tard 9 mois après la promulgation de la loi, soit le 20 décembre 2012, sauf si la commune a pris, dans ce délai de 9 mois, une délibération du conseil municipal écartant le dispositif, après l'organisation d'un process de consultation de la population.

Les membres de la commission «bâtiments-finances-urbanisme-associations» réunis le 21/05/2012 ne sont pas favorables à l'application de cette majoration de 30 %.

C'est ainsi que deux offres ont été sollicitées pour la rédaction de la note d'information à l'attention de la population et émanent de :

- | | |
|--------------------------|--|
| - ADAUHR (Colmar) | 1.595 € HT + 550 € HT = 2.145 € analyse des observations de la population et réalisation de la synthèse + participation à la réunion du Conseil Municipal) |
| - TOPOS (Bernardswiller) | 3.150 € HT (y compris synthèse des remarques) – 500 € HT = 2.650 € HT si pas de réunion publique |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de lancer la consultation de la population sur la majoration des droits de constructibilité,
- retient et approuve le devis de l'ADAUHR pour un montant de 2.145 € HT
- les crédits prévus au chapitre 20 sont suffisants.

10° / POINT : ACCEPTATION DE DONNS :

La commune de Wuenheim s'est vu destinataire de dons émanant, d'une part, de l'Association « Les Amis de l'Orgue de Wuenheim » pour un montant de 12.000 € et d'autre part, de la Fondation du Patrimoine – délégation Alsace pour un montant de 8.409,90 € (reversement des dons des particuliers et/ou associations) et de 7.940 € (subvention de la Fondation du Patrimoine)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte ces dons et remercie les généreux donateurs.

11° / POINT : ECOLES : REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) – ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE : HORAIRES, TRANSPORT ET ADHESION AU SYNDICAT DE RAMASSAGE DES ELEVES DE JUNGHOLTZ, RIMBACH ET RIMBACH-ZELL :

Par délibération en date du 23/03/2012, le Conseil Municipal a donné son accord au regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre les écoles maternelle et élémentaire de Jungholtz et de Wuenheim ainsi qu'à la fusion administrative entre les écoles de Jungholtz et Wuenheim.

Le Conseil Municipal est invité à :

- avaliser les nouveaux horaires des écoles de Wuenheim à la rentrée 2012/2013, proposée par le Conseil des Maîtres en date du 12/03/2012, à savoir :

Horaires du matin : 8h10 à 11h40 avec Accueil de 8h00 à 8h10 en primaire et 8 h00 à 8 h 40 en maternelle

Horaires de l'après-midi : 13h40 à 16h10 avec Accueil de 13h30 à 13h40

- donner son accord à l'organisation d'une navette scolaire entre les écoles des deux communes avec prise en charge des frais de transport, déduction faite de la participation du Conseil Général qui en assure l'appel d'offres
- demander l'adhésion de la commune de Wuenheim au syndicat de ramassage des élèves de Jungholtz, Rimbach et Rimbach-Zell qui gère le contrat de la navette scolaire du RPI.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

12° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :

- **"Toutes Commissions" du 23/04/2012** : une sortie sur le terrain a permis de faire le tour des travaux en cours ou à venir sur le ban de notre commune.

- **Commission "Voirie-Environnement-Fleurissement-Eau et Assainissement" du 15/05/2012** : ont été examinés principalement la mise en place d'un fil d'eau dans la rue de la Fonderie pour collecter les eaux pluviales et la poursuite des travaux en vue du plan d'alignement des rues du village.

- **Commission "Bâtiments-Finances-Urbanisme-Associations" du 21/05/2012** : ont été examinés trois déclarations préalables, les embauches saisonnières à l'atelier communal, les affaires relatives au personnel, l'acquisition d'une parcelle sur le Rain, la majoration des droits à construire, le refuge du Sudel, la réhabilitation du logement du Presbytère, le POS-PLU, le cinquantième anniversaire de l'intercommunalité de la Région de Guebwiller et l'accessibilité du cadre bâti.

- **"Toutes Commissions" du 05/06/2012** : il s'agissait de la préparation du Conseil Municipal du 15/06/2012.

13° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :

- **Conseils d'Ecoles Maternelle et Elémentaire du 27/03/2012**

- **Conseil de Communauté de Communes de la Région de Guebwiller du 29/03/2012** : ont été examinés des points relatifs à la comptabilité, la société publique locale pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire de la CCRG, l'adhésion de la commune de Soultzmatt-Wintzfelden à la CCRG, la reconstruction du Centre nautique, les services Environnement et Assainissement, les affaires économiques, le gymnase du Hugstein, l'acquisition d'une dameuse pour le Syndicat mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein-Grand'Ballon, le service Culture et Tourisme et les affaires relatives au personnel.

- **Réunion « Natura 2000 » du 24/04/2012** : M. l'Adjoint Horny fait un rapide compte-rendu de cette réunion qui avait pour objets la présentation de la démarche Natura 2000 « ZSC site à chauves-souris », la présentation du diagnostic sectoriel et la déclinaison des objectifs et des préconisations de gestion.

- **Conseil de Communauté de Communes de la Région de Guebwiller du 31/05/2012** : ont été examinés les points concernant le centre nautique, la petite enfance, le fonds de concours pour l'investissement des communes, la SPL FloRIOM, la comptabilité, l'assainissement, l'adhésion de la commune de Soultzmatt-Wintzfelden à la CCRG, les affaires économiques, les travaux au centre sportif du Florival, la modernisation de l'aire de jeux du camping « Le Florival », les rapports sur le fonctionnement des services – exercice 2011 et les affaires relatives au personnel.

14° / POINT : COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS AU MAIRE :

M. le Maire fait le compte-rendu de ses délégations au Conseil Municipal :

- Droit de préemption urbain : 3 déclarations d'intention d'aliéner un bien ont été signées depuis le début de l'année 2012.

Le Conseil Municipal donne quitus à M. le Maire pour ses délégations.

15° / POINT : DIVERS :

* Brigade Verte : bilan d'activité du 01/01 au 30/04/2012 : 42 passages et/ou interventions sur le ban communal.

* Quête contre le cancer : 5.239 € ont été collectés

* Notification de subventions :

- Région Alsace : 840,00 € (audits énergétiques)

- Préfecture : 10.000 € au titre de la réserve parlementaire pour le réaménagement du refuge du Sudel

* Périscolaire :

Mme Fugler fait le point sur le périscolaire qui fonctionne sous l'égide de l'Association « les petits écureuils » et qui accueille depuis novembre 2011, les enfants des écoles de Jungholtz. Elle donne communication de l'enquête réalisée par les deux communes de Jungholtz et Wuenheim.

Pour Wuenheim, 42 questionnaires ont été distribués et concernaient 25 familles. 12 familles ont répondu au questionnaire :

- pour une majorité d'entre elles, le service en place répond aux attentes,
- le souhait d'étendre les créneaux horaires a été exprimé,
- trois réponses souhaitent une « professionnalisation » de l'accueil péri-scolaire.
-

Lors d'une réunion en mairie le 13/06/2012, il a été convenu avec la commune de Jungholtz, de poursuivre le mode de fonctionnement du périscolaire, pour la prochaine rentrée scolaire 2012/2013, à l'instar de ce qui se pratique actuellement, soit un périscolaire associatif et de suivre l'évolution de la fréquentation. La commune de Wuenheim continuera de mettre à disposition de l'Association « les petits écureuils » une personne.

La séance est close à 21h15.